

**CONDITIONS DE RÉSERVATION ÉVÉNEMENT PRIVÉ OU GROUPE ASSOCIATIF
2019-2020
(PAIEMENT INDIVIDUEL)**

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Les chambres réservées resteront bloquées au tarif préférentiel jusqu'à la date convenue dans notre contrat. À l'expiration de la date convenue, les chambres non réservées seront remises à la vente et le tarif préférentiel ne sera plus disponible.

Pendant cette période chaque client devra nous contacter pour réserver et garantir sa chambre.

CONDITIONS D'ANNULATION

- ◆ En cas d'annulation d'une réservation individuelle, l'acompte n'est pas remboursable.
- ◆ En cas d'annulation à moins de 15 jours avant l'arrivée ou en cas de non présentation : 100% des montants TTC annulés seront conservés ou facturés.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Prépaiement total du séjour

- ◆ Chaque client devra régler individuellement un acompte à hauteur de 30% du montant total TTC de sa réservation lors de sa confirmation.
- ◆ Le solde sera dû à son arrivée.

En cas de réservation dans un délai plus court que l'échéancier précité, les acomptes seront cumulés et versés à la date de la réservation.

Les clients doivent verser les taxes de séjour et les extras non inclus dans le contrat, avant leur départ de l'établissement. Dans le cadre d'un départ anticipé, l'établissement ne sera pas tenu de rembourser la totalité du montant versé.